### Comité National AGRHYMET du Sénégal

## Groupe de Travail Pluridisciplinaire

# BULLETIN AGROMÉTÉOROLOGIQUE

# Situation météorologique

Conformément aux prévisions qui ont été faites, cette décade a été très humide pratiquement sur tout le territoire avec notamment de fortes quantités reçues dans la région de Matam.

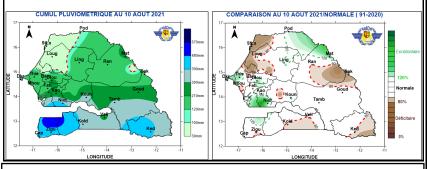
Des événements pluvieux ont été notés dans la zone Nord où seules les journées du 05, 09 et 10 n'ont pas été pluvieuses. Les localités de Matam et Thilogne ont reçu respectivement 116.6mm et 138.0mm pendant la journée du 1er. La région de Saint Louis et celle de Louga ont été moins arrosées, cependant l'onde du 02 a été favorable pour les départements de Podor avec 36.0mm et Linguère avec 88.1mm marquant ainsi le conditions de début de la saison. Le cumul décadaire est compris entre 176.3mm à Matam et 22.0mm à Richard Toll.

L'Ouest du pays n'a pas été en reste car des pluies utiles ont été notées le 02 pour les localités de Thiès, Mbour et Dakar. Par la suite les événements pluvieux ont été régulières faisant varier le cumul décadaire entre 141.9mm à Thiès et 39.0mm à Mérina Dakhar.

La bonne répartition spatio temporelle des pluies au Centre, à l'Est et au Sud du pays a permis aux cultures de poursuivre un bon développement végétatif

Le cumul saisonnier varie entre 39.0mm à Richard Toll et 569.2mm à Sindian (cf. carte cumul pluviométrique).

Les zones déficitaires concernent Saint Louis, Richard Toll, Ranérou, Semmé, Déaly, Kébémer, Mbour, Méwane, Mérina Dakhar, Malem Hodar, Bakel, Kidira, Saraya, Fongolimbi, Kolda, Vélingara, Ziguinchor. Partout ailleurs une situation normale à excédentaire est notée (cf. carte comparaison).



### Perspectives de la deuxième décade d'Aout 2021

Le début de la 2e décade du mois d'août sera relativement sec sur le pays. Du 10 au 12 août 2021, une accalmie sera de mise sur le territoire national hormis à Kédougou où des orages et pluies faibles à modérées sont régulièrement notés.

A partir du 13 août, des phases humides se succéderont sur le pays. Du 13 au 15 août 2021, des épisodes pluvio-orageux d'intensité variable toucheront progressivement l'ensemble du territoire en commençant par l'Est (Matam, Bakel, Kédougou, Tambacounda) durant la nuit du 13 aout.

La seconde phase humide intéressera le pays du 17 au 19 aout et occasionnera durant cette période des orages et pluies d'intensité variable. Ces pluies débuteront le soir du 17 août vers l'Est, évolueront par la suite vers l'Ouest et se généraliseront sur l'ensemble du pays les 18 et 19 aout.

### Décade du 1er au 10 Aout 2021

#### Sommaire

- Météo: Fortes quantités enregistrées au Nord Est du pays
- Hydrologie: Hausse du niveau des cours d'eau
- Situation agricole: Bon développement végétatif des premiers semis
- Situation phytosanitaire: Présence de ravageurs dans certaines localités
- Situation pastorale: Etat d'embonpoint des animaux satisfaisant
- Suivi de la végétation: Installation progressive de la végétation
- Situation des marchés; Niveau d'approvisionnement acceptable des marchés

Stations	Dates de début de la saison cultu- rale		
	2021	2020	Normale
			1991-2020
Saint Louis	02 aout	13 juil	30 juillet
Podor	02 aout	13 juil	26 juillet
Matam	12 juillet	02 juil	08 juillet
Ranérou	26 juin	02 juil	08 juillet
Louga	25 juin	11 juil	21 juillet
Linguère	02 aout	20 juin	20 juillet
Diourbel	10 juin	13 juil	21 juillet
Bambey	26 juin	14 juin	22 juillet
Thiès	02 aout	12 juil	29 juillet
Mbour	02 aout	13 juil.	28 juillet
Dakar Yoff	02 aout	13 juil	26 juillet
Fatick	30 juillet	12 juin	13 juillet
Kaolack	11 juin	12 juin	16 juillet
Kaffrine	10 juin	11 juil	11 juillet
Koungheul	10 juin	12 juin	12 juillet
Nioro du Rip	10 juin	14 juin	09 juillet
Tambacounda	10 juin	12 juin	29 juin
Goudiry	10 juin	07 juin	03 juillet
Bakel	28 juillet	07 juin	10 juillet
Kédougou	20 mai	07 juin	07 juin
Kolda	15 juin	09 juin	21 juin
Vélingara	10 juin	09 juin	30 juin
Ziguinchor	27 juin	12 juin	25 juin
Cap Skirring	26 juin	20 juin	28 juin

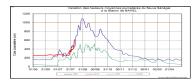
# Situation hydrologique

Au cours de cette première décade du mois d'août 2021, une hausse des niveaux des cours d'eau est notée suite aux précipitations survenues dans les différents bassins versants du pays. Elles ont provoqué une première onde de crue dans le bassin du fleuve Sénégal.

#### **BASSIN DU FLEUVE SENEGAL**

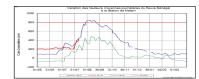
#### STATION DE BAKEL

A la station de Bakel, une première onde de crue est apparue. Le niveau du fleuve est passé de 330 cm le 1<sup>e</sup> août à 614 cm le 10 août à 8h00. La tendance est à la hausse. Le maximum moyen journalier était de 563 cm le 10 août 2020.



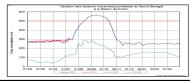
#### STATION DE MATAM

A la station de Matam, une première onde de crue est apparue. Le niveau du fleuve est passé de 310 cm le 1<sup>e</sup> août à 432 cm le 10 août à 8h00. La tendance est à la hausse. Le maximum moyen journalier était de 512 cm le 10 août 2020.



#### STATION DE PODOR

A la station de Podor, le niveau du fleuve est en hausse. Il est passé de 284 cm le 1<sup>e</sup> à 312 cm le 10 août 2021. Le maximum moyen journalier était de 353 cm le 9 août 2020.



#### BASSIN DE LA FALEME STATION DE KIDIRA

A la station de Kidira, le niveau du fleuve est en hausse. Il a légèrement fluctué durant la première partie de la décade. L'apparition d'une première onde de crue s'en est suivie. Le maximum moyen journalier est de 322 cm à la date du 9 août 2021. Il était de 521 cm le 9 août 2020.



#### BASSIN DE LA GAMBIE STATION DE GOULOUMBOU

A la station de Gouloumbou, le niveau du fleuve est très bas. Il a légèrement fluctué au début de la décade. Une légère hausse a débuté au milieu de la décade. Le maximum moyen journalier est de 239 cm à la date du 9 août 2021. Il était de 667 cm le 10 août 2020.



#### BASSIN DE LA CASAMANCE STATION DE KOLDA

A la station de Kolda, le niveau du fleuve est très bas. L'écoulement n'a débuté que le 5 août 2021. A la date du 10 août la hauteur moyenne journalière est de 104 cm. Le maximum moyen journalier était de 89 cm le 9 août 2020.

# Situation agricole

A la première décade du mois d'août, les activités agricoles et les mises en place et cessions des intrants (semences, engrais) et du matériel agricole se poursuivent.

#### I - MISE EN PLACE DES INTRANTS

#### 1.1 Semences

### 1.1.1 - Semences d'arachide

Les mises en place des semences d'arachide ont démarré dans la  $2^e$  et la  $3^e$  décade du mois de mai ; elles ont atteint presque toutes les localités du pays et se poursuivent normalement.

A Tambacounda, la mise en place des semences d'arachides dans la région de Tambacounda est à 100 %. Les cessions sont à un taux de 99,78 %.

A Thiès, les opérations de vente ont démarré dans les trois départements avec des taux de cession de *95,5* % à Mbour contre *100* % à Thiès et *99,5* % à Tivaouane. A l'échelle de la région, le taux de cession est de *98,7* %.

A Kaffrine, au 31 juillet 2021 date de clôture des cessions, la région de Kaffrine a reçu la totalité de son quota de 13 570,5 tonnes de semences d'arachide, les cessions entamées au début du mois de juin sont effectuées à hauteur de 99,54 %.

## 1.1.2- Semences d'espèces diverses

**A Matam**, on note un taux de mises en place des semences d'arachide de 100 % et un taux de cession de 100 %.

A Tambacounda, La mise en place des espèces diverse est en cours dans les différents départements La situation se présente comme suit : Maïs : 97,5%, le Sorgho : 98 ,8 %, Niébé 93 %, Fonio 68 % et Sésame : 60 %.

A Kaffrine, les mises en place des semences d'espèces diverses ont démarré dans la première semaine du mois de juin, à la date du 12 août 2021, le taux de réception est à 94 % pour les principales spéculations que sont le niébé, le maïs, le sorgho et le sésame. Les ventes ont démarré depuis le 15 juin, elles sont effectuées à 93 %.

Décade du 1er au 10 Aout Page 3

# Situation agricole (suite)

A Thiès: Les taux de mise en place à l'échelle régionale sont de 93,7 % pour le sorgho contre 93,5 % pour le niébé alors qu'il est de 100 % pour le maïs compte non tenu du département de Thiès.

**NB**: Il faut noter que dans le but de pallier à d'éventuels déficits pluviométriques de la campagne 2021/2022 et maximiser les productions, le Ministère de l'Agriculture et de l'Equipement rural va privilégier les variétés à cycle court et tolérantes à la sècheresse pour les céréales et les légumineuses.

#### 1.2 - Engrais

Pour la présente campagne agricole, 2021/2022, les quantités d'engrais prévues pour la subvention sont de 170 000 tonnes dont 156 000 tonnes d'engrais minéraux et 14 000 tonnes d'engrais organiques. L'état a maintenu le niveau de subvention des engrais minéraux et a retenu une subvention de 80 %.pour les engrais organiques.

#### DYNAMIQUE DES SEMIS

#### A Tambacounda, Premiers semis:

L'arachide stade Floraison, ramification, le Maïs stade de début floraison, le Mil stades Tallage le Riz stade début tallage le Sorgho stade début montaison.

Deuxième vaque de semis :

L'arachide stade 6 feuilles, le Maïs stade 4 à 5 feuilles, le Mil stades de 6 feuilles, le Riz Plantule

Le Sorgho stade 4 feuilles.

#### Troisième vague de semis :

L'arachide stade levée le Maïs stade levée, le Niébé stade levée.

A Thiès, la première vague de semis de l'arachide est au stade floraison, le mil est au stade tallage, le niébé est de stade de formation feuilles – ramification et le sorgho est à semis – levée.

A Matam: on note une avance du démarrage des semis du département de Ranérou Ferlo par rapport aux autres départements. Pour le maïs et le sorgho pluvial, les travaux du sol et les semis ont démarré après les pluies du 28 juillet dans les départements de Matam et Kanel. Pour les cultures de diversification comme la Pastèque et le sésame, les semis ont démarré le 27 juillet (cela concerne le département de Ranérou). Ces cultures sont au stade développement végétatif.

#### II - CONCLUSION

La campagne agricole 2021/2022 a démarré avec la mise en place et la cession effectives des intrants ; les opérations s'effectuent sous l'égide des Commissions locales de Supervision, de Contrôle et de Suivi des Opérations de Mise en place et de Cession des Intrants. Les activités de sarclages se poursuivent.

# Situation phytosanitaire

La situation phytosanitaire de cette semaine est marquée par la présence de sauteriaux, de lules, de la chenille légionnaire d'automne (CLA) et de la chenille poilue.

#### I/LES SAUTERIAUX

Cette semaine est marquée par une recrudescence des sauteriaux, dans les départements de **Fatick, Gossas** (Teck peul et Tek kébé), OSE est noté sur mil, arachide et maïs. 135 ha ont révélé une infestation de 118 ha, sur lesquels 118 L de bouillie de Fenical 500 EC ont été pulvérisés. Dans le département de Linguère, à Thièl, OSE occupe une superficie infestée de 50 ha à une densité de 4 ind/m². Des dégâts sont constatés avec une faible incidence.

Dans les départements de Kaffrine (**Walalane**) et de Koungheul (**Arafat**). Les ravageurs trouvés à Walalane sont OSE, à 2 individus par m² alors qu'à Arafat, **Ornithacris cavroisi** (OCA), **Acanthacris ruficornis** (ARU) et **Oedaleus senegalensis** (OSE), sont à des densités de 2,5 individus par m². Les dégâts sont cependant faibles à moyens sur les sites évoqués.

Des vols de **Schizonycha** sp. sont constatés à la lumière des lampes, dans la zone de Dahra.

#### II/LES IULES

À Kolda département, 224 ha prospectés ont révélé 27 ha infestés de iules (Firdawsi et Touba Fouladou). A Sadio, dans le département de Mbacké, des iules à une densité de 12 individus par arbuste, se sont attaqués à l'arachide au stade plantule.

Du Fenical 500 EC a été distribué aux producteurs, à mélanger à du son de céréale, contre les iules.

### III/LA CHENILLE LEGIONNAIRE D'AUTOMNE (CLA)

Dans la région de **Kaolack**, **département** de **Nioro** (Ndiéguène, Keur Molobe), il est noté la présence de la Chenille Légionnaire d'Automne (CLA) sur maïs. La prospection de 50 ha a révélé une

infestation de 4 ha de CLA.

### IV/LA CHENILLE POILUE

Dans la région de **Louga**, **département** de **Kébémer**, à Toro Bèye, il est noté la présence de la Chenille poilue du niébé (*Amsacta moloneyi*), au stade larvaire, sur niébé. Sur les 450 ha prospectés, 250 ha sont infestés. La prise en charge de ces ravageurs est programmée. Des vols de **A. moloneyi** sont signalés dans le village de Saré Lamou et environs. Si tel est le cas, Louga et Saint Louis sont infestés de papillons.

## RECOMMANDATIONS

### Sur Amsacta moloneyi

Continuer les prospections et interventions phytosanitaires; Attirer les Adultes de la chenille poilue du niébé vers les lumières pour qu'elles tombent dans l'eau savonneuse et meurent; surveiller les pontes, pour intervenir précocement sur les néonates encore très sensibles aux pesticides ;

### Sur Schizonycha africana

Attirer les adultes à la lumière des lampes, sous laquelle est posée, une bassine d'eau savonneuse, afin de les noyer.

Décade du 1er au 10 Aout Page 4

## Situation pastorale

### I La Situation Alimentaire et état du cheptel

#### 1 Etat des pâturages

Avec les dernières enregistrées l'espoir renait avec la reprise du tapis herbacé. De ce fait la situation alimentaire du cheptel commence à s'améliorer de jour en jour avec les précipitations qui ont touché l'ensemble du pays. Du point de vue végétatif les pâturages sont dominés par les herbacés au stade de levée.

#### 2 Etat d'embonpoint du cheptel

L'état d'embonpoint des animaux reste satisfaisant dans l'ensemble.

#### 3 Abreuvement du bétail

Avec les pluies enregistrées les mares et marigots se sont bien remplis et prennent le relais des puits et forages pour l'abreuvement du bétail.

#### Il Mouvement du bétail

Avec les fortes précipitations enregistrées les transhumants ont

tous amorcé un mouvement retour. On note aussi la présence de beaucoup de transhumants dans le département de Kaffrine surtout dans la zone Gniby qui constitue la zone actuelle de replis des éleveurs.

#### III Situation zoo-sanitaire

Durant la première décade du mois d'août 2021, dans le cadre du Système national de Surveillance épidémiologique des maladies animales et au titre de la surveillance passive, les Chefs des Services régionaux de l'Elevage et des Productions animales de Saint-Louis, Ziguinchor, Sédhiou, Louga, Kaffrine et Diourbel ont rapporté des suspicions de : peste des petits ruminants, pasteurellose chez les espèces ovine, caprine et bovine, variole aviaire, gourme, distomatose, peste équine, entérotoxémie, fièvre aphteuse, botulisme, péripneumonie contagieuse bovine, charbon symptomatique, habronémose cutanée, dermatose nodulaire contagieuse bovine.

Au total, trente-huit (38) foyers de maladies ont été rapportés.

## Suivi de la végétation

## 1. Indice de Végétation (NDVI: Normalized Difference Vegetation Index)

La végétation est bien installée dans la partie sud du territoire national (Casamance, Kédougou et Tambacounda) à la première décade du mois d'aout avec des valeurs élevées du NDVI. Cependant dans les 2/3 de la partie nord du pays, les valeurs du NDVI sont globalement faibles (Figures 1a, 1b et 1c). Comparativement à l'année dernière à la même période, les valeurs de 2021 sont plus élevées dans la partie sud mais moins élevées dans le nord du pays (Figures 1d, 1e et 1f).

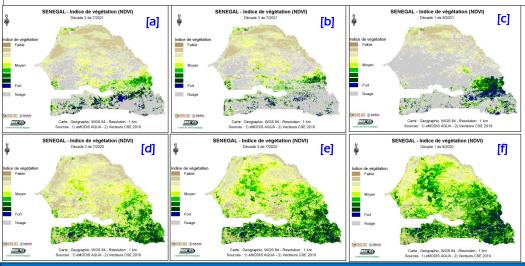


Figure 1 : Cartes du NDVI de (a) la deuxième, (b) la troisième décade du mois de juillet 2021 et (c) la première décade du mois d'aout 2021 en comparaison avec les valeurs de l'année 2020 aux mêmes décades (d), (e) et (f) respectivement.

## 2. Anomalies de croissance de la végétation (VCI: Vegetation Condition Index)

A la première décade du mois d'août 2021, malgré la présence des nuages l'analyse du *Vegetation Condition Index* (VCI) montre que les conditions de croissance de la végétation sont globalement favorables sur la partie sud du territoire national mais restent défavorables dans la partie nord particulièrement dans la zone du Ferlo (Figures 2a, 2b et 2c).

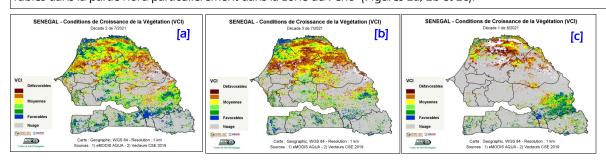


Figure 2 : Cartes du VCI (a) à la deuxième , (b) à la troisième décade du mois de juillet et (c) la première décade d'Août 2021

Décade du 1er au 10 Aout Page 5

## Situation des marchés

#### I - Niveau approvisionnement des marchés

Les offres des produits locaux secs sont faibles dans les marchés ruraux de collecte et moyens dans ceux urbains. L'approvisionnement est constitué faiblement de céréales locales sèches (mil, sorgho, maïs) et majoritairement de riz et maïs importé et de légumes locaux de grande consommation (oignon local et pomme de terre local). Les marchés de bétail sont bien approvisionnés en sujets de qualité.

#### II - Fonctionnement des marchés

Les marchés ruraux (collecte, consommation) ont fonctionné timidement, tandis que ceux urbains ont enregistré une affluence normale. Les marchés à bétail fonctionnent correctement avec une faible affluence.

#### III - Analyse comparative des prix

Céréales locales sèches: les prix moyens de détail s'affichent comme suit: 256F CFA/kg (mil souna), 265 F CFA/kg (sorgho), 256 F CFA/kg (maïs). Au cours des deux dernières décades, les prix ont connu des variations légères. Les variations décadaires par céréale s'affichent respectivement comme suit: +4%, -1%, -1%. La comparaison annuelle indique de faibles baisses: mil (-6%), sorgho (-4%) et une hausse pour le maïs (+11%). Les variations quinquennales du mil et du maïs sont plus significatives: mil (+12%), sorgho (+2%), maïs (+16%)

Le prix du riz local décortiqué qui s'élève à **300** F CFA/kg est resté constant par rapport aux deux dernières décades mais a augmenté de 4% par rapport à la période de référence quinquennale.

Céréales importées: Les prix des céréales importées qui s'affichent à : 324 F CFA/kg (riz brisé importé non parfumé), 447 F CFA/kg (riz brisé importé parfumé), 241 F CFA/kg (maïs). Les comparaisons indiquent une relative stabilité décadaire, de légères variations annuelles: riz non parfumé (+3%), riz parfumé (-1%) et maïs (+11%) et quinquennales: riz non parfumé (+10%), riz parfumé (+7%) et maïs (+7%).

Légumineuses: les prix de détail des produits de rente se situent à : 560 F CFA (niébé), 327 F CFA (arachide coque), 812 F CFA (arachide décortiquée). Les faibles fluctuations observées par rapport au décade précédente se présente comme suit : - 3% (niébé), +7% (arachide coque) et +1% (arachide décortiquée). La comparaison annuelle indique des variations moyennes : - 9% (arachide coque), +2% (arachide décortiquée) et - 8% (niébé). La comparaison quinquennale indique des hausses de +16% (arachide coque), + 28% (arachide décortiquée) et une baisse du prix du niébé (- 5%)

**Légumes**: Les prix moyens régionaux ont oscillé majoritairement dans les fourchettes suivantes: « **250** – **500** » F CFA/kg (oignon local), « **350** – **700** » F CFA/kg (pomme de terre local), soit des prix moyens respectifs de **338** F CFA/kg, **481** F CFA/kg, soit de faibles variations de - 2% (oignon local) et de -1 % (pomme de terre local) par rapport aux deux dernières décades. La comparaison annuelle indique des baisses de -16% (oignon local), - 2% (pomme de terre local).

**Bétail**: les prix des sujets présentés ont oscillé dans les fourchettes suivantes : «115 000 – 525 000 » F CFA/tête pour les bovins, « 47 500 – 230 500 » F CFA/tête pour les ovins, « 17 500 – 47 500 » F CFA/tête pour les caprins, soit des prix moyens respectifs par tête de : 286 800 F CFA, 115 550 F CFA, 35 025 F CFA. La comparaison par rapport aux périodes de référence montre des variations décadaires de (+6%) chez les bovins, (+14%) les ovins et (+2) les caprins. En revanche la comparaison quinquennale indique d'importantes variations de hausse pour les bovins (+9%), ovins (+43%) et caprins (+10%).

IV – Perspectives: La deuxième décade du mois d'août serait caractérisée par des offres faibles dans les marchés ruraux de collecte et des stocks moyens dans les marchés urbains pour les produits locaux. L'affluence dans les marchés devrait de plus en plus s'affaiblir. Toutefois, les stocks des céréales importées (riz, maïs) seront satisfaisants sur l'ensemble du territoire national. Par conséquent les prix à défaut d'augmenter devraient se stabiliser.

# Recommandations générales

- Poursuivre les opérations d'entretien des cultures dans le Centre et le Sud du pays
- Se prémunir des informations météorologiques pour programmer les opérations culturales
- Utiliser des spéculations à cycle court et/ou des cultures de substitution dans les localités Nord et Centre ouest qui ont connu un démarrage en début août
- Veiller sur les cultures pour protéger contre les attaques par les ravageurs
- Procéder aux actions de déparasitage et de prophylaxie pour le cheptel

## Groupe de Travail Pluridisciplinaire

Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie Aéroport Léopold S. Senghor B.P. 8257 Dakar-Yoff \_ Sénégal Téléphone: +221 33 869 53 39 Fax: +221 33 820 13 27

Crée dans le cadre du Programme AGRHYMET, le GTP a pour objectif de contribuer à l'alerte précoce pour la sécurité alimentaire en fournissant des information complètes sur la campagne agricole. Sa coordination technique est assurée par l'Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie (ANACIM). Le groupe composé des services intervenant dans le domaine de la production agricole (Hydrologie, Agriculture, Protection des Végétaux, Elevage, Centre de Suivi Ecologique, Commissariat à la Sécurité Alimentaire, , Secrétariat Exécutif du Conseil National de la Sécurité Alimentaire, CONACILSS, Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques...) publie à la fin de chaque décade un Bulletin Agrométéorologique Décadaire destiné aux autorités nationales, aux bailleurs de fond et aux techniciens, à la presse etc.